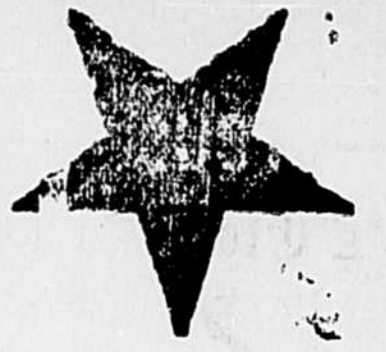




L'ETOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

UN AN.....50 cts
SIX MOIS.....25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance

9ième ANNÉE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

TÉLÉPHONE : N° 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

JOLIETTE, JEUDI, 1 DÉCEMBRE 1892.

ANNONCES.

Première insertion par ligne.....10 cts
Insertions subséquentes.....5 cts

Les annonces à long termes seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 18

No 38.

UN

MARIAGE EN 93

XXIV

LE DÉNOUEMENT.

C'est en ce moment qu'Arthur pénétrait dans la demeure paternelle. En franchissant le seuil de cette habitation, il sentit son cœur battre à se briser dans sa poitrine. Une immense indignation s'empara de son âme, en pensant qu'elle était depuis tant de jours souillée par la présence et les crimes d'un monstre. Mais quand il vint à songer que c'était là que Clotilde avait été victime de tant d'horribles traitements, ses cheveux se dressèrent sur sa tête et si, dans ce moment, il avait rencontré le commissaire, il l'eût infailliblement immolé dans le transport qui l'animaient. Son irritation au lieu de se calmer ne fit que croître lorsqu'il aperçut, dans la première pièce où il pénétra, une jeune femme étendue dans un canapé où elle était comme affaisée sous la main de la mort ! Il la reconnut à l'instant, et demeura comme foudroyé ! Une vieille femme à l'aspect repoussant, au visage sinistre, aux vêtements sales et dégoûtants, agenouillée devant l'infortunée lui faisait respirer des sels, et lui parlait en frappant dans ses mains, pour la rappeler à la vie. Il regardait cette scène d'un œil éffaré. Tant de sentiments divers bouleversaient son âme qu'il n'avait plus conscience de lui-même. L'amour, la fureur, le dégoût, le désespoir, l'agitaient à la fois ; il était atterré, anéanti, n'avait ni la force de faire un pas ni celle de dire une parole. Il serait demeuré longtemps dans cet état, si la vieille se retournant tout à coup ne l'eût aperçu et, dans la surprise, ne lui eût adressé ces paroles :

— Ah ! c'est toi, citoyen ! nous te croyions tué ! As-tu réussi ? Mais va : tu nous conteras ça tout à l'heure. Figure-toi que cette péronnelle vient de s'évanouir, parce que le maître lui a parlé de je ne sais quel officier qu'elle lui préfère. Comprends-tu toi, qu'on puisse ne pas être fière d'être la femme du citoyen représentant ? Hélas ! il souffre lui-même horriblement ; il faut que je vole à son secours ; tu ne pourrais lui parler maintenant, je lui dirai un mot de toi, et tout à l'heure, si ses douleurs s'apaisent, ne doute pas qu'il ne se fasse descendre pour connaître le résultat de ton voyage. Entre temps, soigne un peu cette ci-devant.

Sans attendre de réponse, elle s'enfuit et court chez son maître pour lui prodiguer ses secours. Arthur parut alors revenir à lui. Son premier soin fut de bien fermer la porte. Il se dépouilla ensuite de ses haillons pour ne pas effrayer

Clotilde et redevint en un instant un jeune et beau militaire. Se courbant alors vers la jeune femme il la baisa doucement au front et lui dit d'une voix douce : "Clotilde, ma sœur !" Comme si cette voix l'eût tout à coup ranimée, elle ouvrit deux grands yeux qu'elle referma presque aussitôt. Arthur se précipita à ses pieds, saisit ses mains qu'il couvrit de baisers et l'appelant de nouveau, il lui dit : "Clotilde ! ne reconnais-tu plus la voix de ton frère, de ton frère qui vient pour te délivrer, te sauver, te rendre heureuse ?"

A ces mots, la jeune femme ouvrit de nouveau les yeux, et, comme si elle eût cherché à faire un effort pour se rappeler ses souvenirs, elle les fixa sur le jeune homme d'un air étonné. Mais quand elle les eut reportés sur elle-même, elle parut se réveiller d'un rêve terrible, se leva et s'écria :

— Ah ! quand donc verrai-je finir cette vie maudite ? Arthur s'élança dans ses bras et soulevant doucement cette sœur si malheureuse, il la déposa sur le siège qui se trouvait en ce lieu. Il soutint la pauvre enfant dont le visage, déjà couvert par la pâleur de la mort, ressortait encore sur la blancheur des draps.

— Eh bien ! Clotilde, n'es-tu pas un peu mieux maintenant ? lui dit-il ; souffres-tu beaucoup ? Oh ! si je pouvais seulement donner ma vie pour toi !

— Où suis-je ? ô mon Dieu, dites-moi donc où je suis ?

— Dans les bras de ton frère, lui dit le jeune homme en la recevant sur sa poitrine et retenant sur son cœur la jeune femme devenue si faible, qu'elle n'était plus capable de se soutenir.

Clotilde le serrait sur son cœur, en appuyant sa belle tête sur son épaule, et lui disait d'une voix si douce qu'on l'entendait à peine :

— Arthur ! oh ! que j'ai souffert depuis que je t'ai vu pour la dernière fois ! Tu viens donc encore une fois pour me sauver ! Mais hélas ! c'est impossible ! Nous sommes perdus ! Et pourtant, je serais si heureuse de pouvoir mourir à tes côtés !

— Ne pense pas à cela maintenant, lui répondit Arthur. Ne songe qu'à reprendre des forces pour pouvoir me suivre ; dans quelques heures, nous serons sauvés si tu peux marcher à mes côtés.

Au son de cette voix, tous les membres de Clotilde tressaillirent. Ses paupières se relevèrent, et les yeux tous grands ouverts, la figure animée, elle attacha sur son frère des regards où se peignaient toute la reconnaissance et le désespoir de son âme. Passant tout à coup la main sur son front :

— Oh ! n'est-ce pas, que tu ne me maudis pas, s'écria-t-elle ; que tu ne pardonnes, que tu comprends ma conduite ? jamais je ne serai l'objet de tes mépris ? Ne devais-je pas sauver notre père ?

— Clotilde, ma sœur ! répondit-

Arthur d'une voix douce, ne parlons plus du passé. Nous allons être réunis pour toujours.

(A suivre)

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre malade est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, en recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part de bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES du Dr NEY."

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant. J'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

— Franco par la maille sur réception du prix —

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

L'ENULSION

d'Huile de FOIE de MORUE

DE

SCOTT

Guérit la

PHTISIE

Quand elle est incipiente.

Son Goût ressemble à celui du Lait.

Mélez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enveloppés dans du papier saumon.

Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et \$1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

IMPRIMERIE DE

"L'Etoile du Nord"

RUE MANSEAU, JOLIETTE.

Nous exécutons, à bien bon marché toute espèce d'ouvrages, tels que :

Circulars, Livres, Brochures,

Pamphlets, Programmes,

Affiches, Pancartes, Etiquettes,

Cartes de visites, Cartes d'affaires,

Entêtes de comptes,

Blancs de toutes sortes, Etc., Etc.

COMMANDES PROMPTEMENT EXÉCUTÉES.

CARACTÈRES DE LUXE.

A meilleur marché que partout ailleurs.



UN TERME OU SESSION DE LA COUR DU BANC DE LA REINE.

CANADA

Province de Québec, District de Joliette.

Ayant juridiction Criminelle dans et pour le District de Joliette, aura lieu au Palais de Justice, en la ville et district de Joliette, jeudi, le quinzième jour du mois de décembre prochain, à dix heures de l'avant-midi. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners, qu'ils aient à s'y trouver, avec tous leurs records pour faire tout ce qui appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

A. M. RIVARD, Shérif.

Bureau du Shérif
Joliette 18 Nov. 1892.



CANADA
Province of Québec,
District of Joliette.

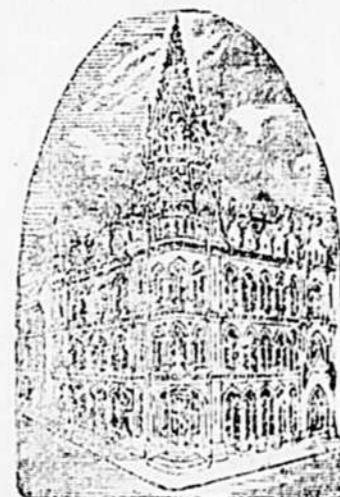
A COURT OF QUEEN'S BENCH.

Holding Criminal jurisdiction, in and for the District of Joliette, will be held in the Court House, in the town of Joliette, in the District of Joliette, on Thursday, the fifteen day of the month of december 1892, at ten o'clock in the fore-noon. In consequence I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said district to others, that they must be present there and there, and I give notice to all Justice of the Peace, Coroners, and peace officers in and for the said district, that they must be present there and there Records, Rolls Indictments in order to do those things which belong to each of them in their respective capacities.

A. M. RIVARD, Sheriff.

Sheriff's Office
Joliette, Nov. 18, 1892.

THE MONTREAL Business College,
(ÉTABLI EN 1864.)



Coin du Carré Victoria et de la Rue Craig.

Ce collège a été ouvert le 29 août. Le cours enseigné embrasse toutes les branches commerciales : Tenue des livres, avec département spécial pour la pratique, Ecriture, Arithmétique, Correspondance commerciale, Loi commerciale, français et anglais.

On donne un soin particulier à la sténographie, Clavigraphie, (Typewriter) que l'on enseigne dans les deux langues, ainsi que la grammaire, composition, lettres d'affaires, avec ses formes, etc.

Huit professeurs (deux français et six anglais), sont affectés spécialement à l'enseignement de cette institution, et le département des dames et demoiselles est sous le contrôle de personnes compétentes et d'expérience.

On sollicite une visite. Toute personne désirant se procurer un prospectus le recevra gratis en s'adressant à DAVIS & BOTTE, Business College, Montréal.

25a. 3m.

— Les personnes qui auraient des chromos, images, etc., à faire encadrer ne devront pas oublier qu'ils trouveront toujours des moules de toutes sortes et de tous prix, au magasin de A. Gervais, Joliette.

ALBERT TRUDEL,
MANUFACTURIER DE

MOULINS À BATTRE, CRIBLES, ETC.,

Coin des rues St-Chs. Borromée et St-Louis,
: JOLIETTE :
A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles ; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.

Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture.

JOSEPH MASSE, FILS,
Gérant.

14 juil. lan.
L'économie est la Clef du Succès.

M. TRUDEL, maître-tailleur

Ancienne place d'affaires de M. J. Roy, sur la place du marché, porte voisine de celle de M. A. Laporte orfèvre, promet encore plus que par le passé, satisfactif, afin qu'il ne reste plus rien à désirer.

M. Trudel confectionne dans son atelier, au-delà de 50 espèces d'habits pour hommes et enfants entre autres : costumes d'écoliers, de (base-ball), habit de cavalerie, de police, de pompiers faits avec élégance et fantaisie.

De plus M. Trudel désire faire connaître à sa nombreuse clientèle qu'il a fait des améliorations nouvelles afin de finir les habits au plus parfait et avec plus de facilité.

Un fait—M. Trudel n'emploie que des compagnons.

C'est chez M. Trudel que vous aurez toujours la plus grande satisfaction ; en vous y rendant, vous épargnez beaucoup par la manière de compenser vos étoffes et par ses prix peu élevés. Allez le voir : vous serez satisfaits.

L'Étoile du Nord

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS.
 ABONNEMENT
 Pour une année 50cts.
 " 6 mois 25cts.
 Strictement payable d'avance.
 La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.
L'ÉTOILE DU NORD
 JOLIETTE, JEUDI, 1 Déc. 1892.

Une amélioration qui s'impose

En vertu du code municipal, le conseil de toute corporation, a le pouvoir d'ordonner, par résolution, qu'un chemin municipal soit entretenu, en voie double, durant l'hiver.

Bien que cette disposition de la loi soit ancienne, elle paraît avoir été, sinon ignorée du moins complètement oubliée jusqu'à présent dans le comté de Joliette.

Cependant, dans plus d'un cas, l'intérêt public en aurait exigé l'application.

Ainsi, tous ceux qui ont eu à voyager durant la saison des neiges, par le chemin conduisant depuis la ville de Joliette vers le nord-ouest du comté, ont pu constater les graves inconvénients résultant de l'encombrement des voitures aux abords de la ville. Il n'est pas rare de voir sur ce chemin une file continue de dix, de vingt et même de trente voitures allant toutes dans la même direction, et le voyageur qui va en sens contraire doit s'arrêter dans sa course si pressé qu'il puisse être, et force lui est de stationner à toutes les portes de maisons pendant que défile cette procession interminable qui se renouvelle sans cesse. Rien d'étonnant en cela, les trois quarts du comté passent par là.

Si ce chemin était entretenu en voie double ces inconvénients lui n'existeraient pas.

Vous partez de la ville, ou vous y venez, vous êtes pressé et vous fileriez un train de trois ou de quatre lieues à l'heure si la voie était libre; mais vous avez devant vous une douzaine ou des douzaines de voitures la plupart chargées: essayez donc d'aller votre train. Impossible! Il vous faut languir, vous attendre et souvent vous geler derrière des voyages de bois, ou des charges de fourrage, et vous prendrez une heure pour faire les trois milles et demi qui séparent la ville du Rang double.

Que de fois nous avons entendu formuler des plaintes bien fondées au sujet de ce chemin qui d'ailleurs est généralement mal entretenu.

Le temps n'est-il pas arrivé de rendre justice au public qui voyage dans cette direction en lui donnant des communications plus commodes et plus faciles?

Pour cela il n'y a qu'une chose à faire. Que le conseil de St-Charles Borromée mette en application l'article 833 du code municipal. Le chemin dont il s'agit devrait être entretenu en voie double depuis la ville jusqu'au troisième rang du township de Kildare mieux connu sous le nom de Rang double, ou au moins jusqu'au premier rang du township de Kildare.

Nous espérons que le maire et les conseillers de la paroisse comprendront ce que nous demandons là n'est que justice pour le public.

Nous formulons la même demande auprès du conseil municipal de la paroisse de St-Paul pour son chemin de ligne qui vient déboucher dans Joliette. Les observations qui précèdent peuvent s'appliquer avec presque autant d'appropriation à cette route par où passent le comté de Montcalm et entier ainsi qu'une partie du comté de l'Assomption.

De son côté notre conseil de ville devra donner l'exemple pour ce qui

concerne ses rues qui communiquent à ces divers chemins. La ville doit sa prospérité principalement aux campagnes qui l'environnent et dont elle est le marché comme le centre d'affaires. Et bien elle doit offrir à ces campagnes un accès facile dans ses murs et quand il s'agit d'une amélioration dont la nécessité s'impose comme dans le cas actuel ce n'est pas elle qui doit être la dernière.

Si l'on croit qu'un chemin entretenu en voie double est une chose extraordinaire, que l'on aille dans les comtés voisins et l'on en verra aux abords de villes bien moins importantes que la nôtre telles que L'Assomption et Berthier.

Encore la Malle

D'après certaines informations nous croyons qu'il est bon de dire encore quelques mots à titre d'application au sujet de notre dernier article "Notre Malle". Il est bien entendu que nous n'avons voulu blâmer dans cet article que le système de transport de notre malle et non la personne qui l'opère. Nous aimons à reconnaître que M. Mireault est certainement l'une des personnes les plus aptes à conduire la malle et qu'il accomplit sa tâche à la satisfaction de tous. Mais malgré sa compétence et sa bonne volonté il n'en a pas moins perdu le sac contenant les journaux la semaine dernière; c'eût pu être tout aussi bien le sac aux lettres et delà l'inconvénient et les graves résultats au préjudice des intéressés. C'est cette dernière considération qui nous a amené à écrire notre article sur le système défectueux du transport de notre malle.

Nous disions et nous disons encore que l'on pourrait certainement avoir un transport plus sûr, plus efficace et plus expéditif de notre malle. Nous voyons des localités moins importantes que ne l'est notre ville et qui cependant sont dotées d'un système de train rapide pour leur malle. Pourquoi ne serions nous pas nous aussi sur le même pied qu'en ces paroisses-là?

Nous avons à notre disposition la Compagnie du Pacifique qui avec bonne volonté qu'elle a à notre endroit pourrait nous procurer cette facilité au moyen de trains rapides.

Pourquoi ne serions-nous pas aussi bien traités que les centres anglicisés?

Encore une fois nous croyons notre demande juste et nous la formulons avec assurance parce que notre manière de voir est partagée par tous les intéressés de notre ville qui depuis longtemps eux aussi sentent et comprennent que cette amélioration importante dans le système du transport de notre malle s'impose depuis longtemps.

Espérons que l'on comprendra cette demande et que la bonne volonté aidant nous serons avant longtemps mieux traités que notre malle ne nous arrivera plus aussi irrégulièrement.

Quant à M. Mireault nous nous plaignons à apprécier son habileté et son zèle comme conducteur, mais remarquons que plus ce monsieur est compétent et qualifié plus il prouve la défectuosité du mode de transport de la malle puisque malgré toutes ses qualités il a bel et bien été la victime de l'incident déjà signalé.

St-Jean de Matha.

Nouvelle preuve de l'excellence de l'industrie laitière. à St-Jean de Matha cette année une seule fromagerie a fabriqué, pour le joli montant de \$6,469,95 de fromage et il est à remarquer que cette paroisse possède 8 établissements de cette nature.

Lettre ouverte à Mademoiselle Juliane.

Depuis ma "dernière fantaisie" pour le 10 novembre, je m'occupe exclusivement de questions légales et voilà qu'une correspondance, signée Juliane, me fait reprendre la plume.

Cette épître a eu pour effet de bouleverser mes esprits; à en juger par l'ensemble des reproches habilement dissimulés, (de quoi la femme n'est-elle pas capable?) j'en viens à cette conclusion:

Attendu qu'avec le bref d'assignation, on a produit une déclaration quelque peu erronée, je dois à mon tour, filer mon plaidoyer.

Je pourrais me prévaloir d'une exception dilatoire en alléguant que le bazar qui doit avoir lieu prochainement à Joliette, me fournira l'occasion, selon toute probabilité, de faire la connaissance de cette charmante Juliane. Quoiqu'il en soit, je préfère abandonner mes moyens d'exception pour le moment, et en arriver au mérite, sous toutes réserves que de droit.

Le désir de connaître celui qui se cache sous le pseudonyme d'Horace Cabassol est légitime, je le concède, inutile d'ajouter que le dit désir m'honore beaucoup; mais la question est-elle pertinente, je soutiens que non.

Et voici pourquoi: Joliette, l'été dernier, a été témoin de quelques épisodes que je tiens à tenir secrets, les parties mises en cause l'exigent aussi. Or ma signature véritable serait toute une révélation pour les Jolietains, laquelle révélation demanderait une explication, trop longue, pour le cadre restreint d'une causerie.

Néanmoins, je tiens à dire à mademoiselle Juliane, que je veux bien faire toutes les démarches raisonnables pour en arriver au résultat qu'elle me fait l'honneur de conjecturer, si de son côté, elle veut bien condescendre à me ménager l'occasion d'une rencontre.

Dans une de mes correspondances, je faisais allusion aux essais d'abeilles divisés en deux camps à Joliette. Mademoiselle Juliane m'annonce qu'elle n'était pas dans le camp privilégié, ce qui signifie qu'Horace Cabassol l'était. Peut-être aurais-je gagné à me trouver dans le camp opposé; ma conduite a été complètement neutre, je n'ai épousé la querelle de personne que je sache, c'était mon devoir.

J'accepte avec plaisir vos félicitations à propos de mes causeries, ce sont des encouragements à la littérature qui m'honorent beaucoup car couchés sur le papier avec une plume comme la vôtre, on ne peut s'empêcher, c'est justice d'ailleurs, de vous les rendre, pour n'être pas en compte avec vous, et je vous soupçonne fort d'être l'auteur d'articles antécédents de haute volée. Inutile par conséquent de solliciter votre indulgence.

Quant à ma fantaisie sur la mode des cheveux elle vous agace quelque peu, je paie les frais et je confesse jugement.

Rozier est exécrable aujourd'hui, je le hais, pourquoi? parce que vous ne l'aimez pas, c'est vous dire que... mais enfin soyons discrets. Je suis heureux de constater que M. Alfred de Ronta est solidaire avec moi, je ne suis pas le seul sur qui retombe votre courroux, j'espère que vous établirez une courte prescription en ma faveur que vous désarmerez sous bref délai.

Je hâte le moment de vous connaître, vous avez tant de modestie que je ne puis m'empêcher de vous grandir dans mon imagination et de vous attribuer toutes les qualités que l'on se plaît à donner à l'idéal formé dans nos rêves de jeunesse. Il faudra pour mettre à exécution ce projet, parcourir un vrai réseau de

chemins de fer, j'acquiescerai bientôt à votre demande, mais pas sur les cheveux, s'ils prêtent trop à la critique. Je ne pourrais mieux terminer cette lettre déjà trop longue, qu'en reproduisant cette pensée de LaRocheoucauld:

La beauté plaît, l'esprit amuse, la sensibilité passionne, la bonté seule attache.

Je n'ai pas le plaisir de vous connaître, et cependant une voix intérieure me dit que vous me plairez; que par votre esprit, je m'amuserai, la présente correspondance en est une très forte présomption; serai-je passionné, je n'ose le certifier; votre bonté seule, à l'avenir m'encouragera à émettre quelques idées, mais pas sur les cheveux.

Ah! j'oubliais, si vous aviez l'intention de répondre à ma lettre; voici mon opinion sur les femmes:

Vous me croyez sérieux, j'espère, vous ne serez donc pas surprise, si je mets en pratique, ce proverbe chinois:

La jeune fille est une fleur; la femme est un fruit; si le fruit se trouve mauvais, quel souvenir restera-t-il de la fleur?

Voilà mon jugement sur le beau sexe.

Croyez je vous prie à mon profond respect.

HORACE CABASSOL.
 Montréal, 25 novembre 1892.

LAVALTRIE.

La Cie de navigation R. et O. a fait reconstruire en neuf son quai de Lavaltrie. Les travaux, commencés tard cet automne, ont été poussés avec vigueur et viennent d'être terminés. Le public voit cette amélioration d'un bien bon œil; mais il ne sera satisfait que si une bâtisse convenable est construite le printemps prochain pour mettre à l'abri et personnes et choses.

Le vapeur "Chambly" a fait son dernier voyage à Lavaltrie, mardi, le 29 Novembre.

Le fleuve est entièrement libre de glace et si ce n'était que la crainte de se faire prendre par le froid et la neige, la navigation pourrait se continuer comme en été.

Il est question qu'une ligne de téléphone va être établie pour relier Lavaltrie et les autres paroisses du littoral avec Montréal.

La Ste-Catherine

Les élèves de philosophie au Collège de Joliette ont suivi encore cette année la louable habitude de leurs devanciers en célébrant royalement la fête de leur patronne Ste-Catherine.

A cette occasion il y eut jeudi de la semaine dernière une belle séance donnée par les élèves de philosophie 2ème année.

Le programme fut exécuté de manière à intéresser vivement l'auditoire.

La comédie "Le Bourgmestre de Sardam" est insurpassable et nous aimerions beaucoup à assister à une séance publique du Collège pour y entendre de nouveau cette pièce charmante et qui fut si bien rendue.

Après la séance M. C. A. Cornélius C. R. dans une jolie improvisation remercia MM. les Philosophes de nous avoir si hautement intéressés tant par leurs dissertations latines que par leur chant et leur belle pièce et nous démontra avec le talent oratoire qu'on lui connaît les dangers du libéralisme moderne.

Somme toute cette séance fut très réussie et nous offrons nos meilleurs remerciements à qui de droit pour nous avoir procurer par leur aimable invitation l'avantage d'y prendre part.

Congrégation de la SteVierge à Joliette

Le vingt-sept Novembre, premier dimanche de l'Avent, a eu lieu, suivant l'usage, le choix des dignitaires de la Congrégation des hommes, à Joliette. Par cette élection, notre association se trouve ainsi constituée:

MM. Contant Ed. Ptre. Directeur, Proteau J. H. Préfet, Belleville Auguste, 1er Assistant, Pagé J. O., 2e ass, Fontaine Adolphe, Secrétaire, Robitaille Louis, Ass.-Sec., Renaud J. A., Trésorier, Provost J. J., Ass. Trés., McConville J. N. A., Instruteur des Approbanistes, Desroches Georges, Ass.-Appro., Derome L. A., Maître de Cérémonies, Chevalier Onézime, Quêteur, Bellerose Joseph, Quêteur, Larochelle J. A., 1er Lecteur, Gervais Albert, Ass. Lec., Desmarais C. B., 2è Lec., Desmarais Henri, Ass. Lec., Renaud J. H., Modérateur du chant, Beaudoin C. G. H. Organiste, Trudeau André, Portier, Laferrrière Calixte, Portier, Charland Israël, Portier, Asselin Eusèbe, Préfet de quartier, Leblanc Charles, Préfet de quartier,

CONSEILLERS

Labrèche Camille, Deschênes Léon, McConville P. E., Rivest Joseph, Delfausse J. B., Riel Utric, Bolduc Joseph, Turcotte Joseph, Thériault Elie, Bernèche Joseph, Costeleau Autoine, Lafortune Fidèle.

La Congrégation compte aujourd'hui quatre-vingt-douze membres, dont treize ne sont qu'approbanistes. Ces derniers seront reçus enfants de Marie le huit décembre prochain, fête de l'Immaculée Conception. L'admission solennelle se fera le soir à sept heures et quart et sera relevée par l'éloquence du Révd. Père A. Corcoran qui donnera le sermon.

Les hommes, mais tous les hommes de cette paroisse sont spécialement invités à cette cérémonie; les uns pour se rappeler les jours heureux où ils marchaient jadis sous la bannière de leur Immaculée Mère; les autres pour faire, à la vue de leur concitoyens dévoués serviteurs de Marie, la réflexion qui convertit les Augustin et les Ignace de Loyola: Pourquoi ne ferais-je pas ce que je vois faire à celui-ci, à celui-là?

A. M. D. G.

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

MARIAGE.

—A Montréal, le 22 Nov. 1892, M. J. E. Lévesque, commis-marchand et fils de M. P. Lévesque de St-Thomas de Joliette, conduisait à l'autel Delle Diana Geoffrion, fille aînée de M. Z. Geoffrion, manufacturier de chaussures.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Lanorgan, curé de l'église de Ste-Brigitte.

La cérémonie des épousailles a été tout-à-fait splendide, les congréganistes des enfants de Marie dont la mariée faisait partie assistaient en grand nombre et ont réhaussé de beaucoup l'éclat de cette cérémonie.

Dans l'après-midi, les mariés se sont embarqués pour St-Thomas et se sont rendus à la résidence de M. P. Lévesque, père du marié où les attendait un somptueux souper.

M. et Mme. Lévesque reçurent les mariés d'une manière princière.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

AVIS PUBLIC

Les personnes endettées envers la succession de feu Délia Masse, épouse de M. Azarie Puzé et faisant en son vivant affaires sous les noms et raison sociale de A. Puzé & Cie, sont priées de venir régler à Joliette entre les mains des soussignés, étant les seules personnes autorisées à régler les affaires des dites succession et société.

Joliette, ce 10 Novembre 1892.

JOSEPH MASSE,
 HONORÉ LAFORTUNE,
 Exécuteurs Testamentaires.

CORRESPONDANCE

St Félix de Valois, 28 Nov. 1892

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec plaisir la correspondance signée Les Commissaires d'Écoles, publiée dans le dernier numéro de votre intéressant journal. Sachant d'avance, M. le rédacteur, que le but de votre journal est d'être utile et de rendre justice à tous vos nombreux et intelligents lecteurs, je viens solliciter une petite place dans les colonnes de votre ÉTOILE DU NORD qui, je ne me trompe point sert à instruire et à informer les populations dans bien des circonstances et peut éclairer, illuminer et convaincre des amis, des lecteurs avides de la justice et de l'équité. Pour être authentique, je mentionnerai les noms des élèves suivis de leur âge et ceux des personnes âgées suivis de leur titre. Après la messe, le 27 novembre dernier, ayant convoqué en assemblée MM. les Commissaires d'écoles, je suis en droit de dire que M. Edouard Robillard, président des commissaires et boucher dans le village de St-Félix de Valois, n'avait point alors été autorisé, en aucune manière des commissaires d'écoles à publier la correspondance que l'on voit dans L'ÉTOILE DU NORD, à la date du 23 novembre 1892 et qu'en conséquence la signature et le reste de cet article n'étaient pas ce qu'ils devaient être, je dois être compris. Je n'ai point le moindre doute de l'habileté des deux avocats dans la cause; Le jeune Alcide Gendreau âgé de 10 ans a rendu son témoignage après l'enquête close telque réservé par la cour. Je n'ai pas été entendu comme témoin, le martinet n'a pas été montré à la cour. Le jeune Gendreau n'est point revenu à l'école dans l'après-midi du 6 juin et il n'a point fréquenté l'école depuis cette date. C'est pourquoi, sur ma demande, en vertu de l'article 224 sec. 13 des lois scolaires M.M. les commissaires d'écoles: Ed. Robillard, Oct. Beaucage, Octavienne Bellerose, Joseph Joly et Arsène Rondeau, les quatre derniers cultivateurs, et tous unanimement ont accepté dans une assemblée antérieure au 31 octobre 1892 de visiter la dite école, ce jour où Donat Lavigne âgé de 8 ans, Félix Gravel 9 ans, Hector Bacon 12 ans, O. Cailloux 8 ans, Joseph Fréchette 16 ans et Anthime Ducharme 11 ans, tous élèves présents à la date du 6 juin ont été entendus et examinés par MM. les commissaires et plus encore par M. L. Bellerose, ancien commissaires et riche rentier parlant au nom des commissaires qui, je le regrette, n'étaient pas assez indépendants eux mêmes pour agir dans une telle circonstance; puisqu'ils essaient à nier les faits.

MM. les Commissaires d'écoles sous-signés, en présence de M. le Dr. Lavallée, de plusieurs parents et de quelques amis de l'éducation, compris le maire de la paroisse, ont visité l'école modèle de garçons sous la direction de M. J. B. Bonin instituteur et principal de la dite école depuis 1882.

MM. les commissaires ont entendu et examiné en présence des personnes sus-nommées, dans la classe même, les élèves qui n'ont point été appelés à la cour le 15 septembre 1892.

Le martinet dont se sert l'instituteur pour corriger les élèves a été examiné de même que la position même des enfants sur les bancs durant la classe, le 6 juin 1892. Et il fut établi que le jeune Gendreau avait à cette date une gale au bas de la jambe gauche et qu'ayant, lors de la punition, les jambes sous le banc il a dû s'enlever cette gale sur le banc et faire sortir le sang qui a été vu sur ses jambes.

(Signatures)

M. Crépeau, N. P. Secrétaire; Dr. V. P. Lavallée, Octavienne Bellerose, Com.; L. R. Bellerose, rentier; Léon Beausoleil, tanneur; Maxime Laferrière, boucher; Rémi Bacon, voiturier; L. N. J. Roch, étudiant en loi.

Le jeune Gendreau en question ne s'est point rendu à l'école, le 31 octobre 1892, sur l'invitation personnelle faite, la veille par l'instituteur, au père et à la mère de l'enfant, et à la demande de MM. les commissaires et des personnes présentes, ce jour. Néanmoins l'instituteur Bonin admet le rapport ci-dessus et déclare, affirme et atteste que l'affaire, contestation entre le dit Gendreau et l'instituteur

Bonin est réglée et ne sera point rappelée ailleurs.

Ce doit être assez pour ce jour s'ils n'ont point suffisamment interrogé, ils ont dû voir et entendre pour le moins.

M. le Rédacteur, mille remerciements, je ne vous dis pas adieu; mais au revoir, si c'est nécessaire.

(Signé)

J. Bte. BONIN, Inst.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Le bazar annuel pour le soutien des vieilles et des orphelins, confiés au Rds Seurs de la Providence à Joliette, aura lieu le 10 janvier prochain.

—Il faut aller visiter Guibault & Gravel pour s'acheter des robes de carioles bon marché.

—Le Rvd M. Larose, ancien curé de St-Liguori était à Joliette vendredi dernier.

—M. S. Adam et sa Dame, autrefois de Lowell Mass., sont arrivés ces jours derniers pour établir leur demeure au milieu de nous.

—Nous ne lâchons pas d'une ligne au "Bon Marché" pour la grande réduction de nos prix.

—M. J. E. Landreville, maître tailleur de cette ville doit déménager la semaine prochaine dans le block Lachapelle. Il occupera la demeure où M. J. N. Landry tient son étalage de mode.

—M. S.P. Champoux, marchand épicer, annonce qu'il louera à des conditions faciles le magasin maintenant occupé par N. A. Guibault & cie ainsi que le logement privé situé adessus du dit magasin.

—Nous sommes prié d'annoncer qu'un collet en fourrure a été trouvé, dimanche soir, sur la rue Mansseau. La personne qui l'aurait perdu pour la retrouver en s'adressant à ce bureau.

—La Ste-Catherine a été célébrée cette année avec l'éclat usité dans plusieurs de nos familles. Cette fête traditionnelle s'est faite comme d'habitude en passant de jolies soirées de familles à danser, chanter et faire honneur à la tire à qui mieux mieux.

—Le Dr Nolin, dentiste, sera à Joliette, tous les premiers mardi et mercredi de chaque mois. Prochaine visite, 6 et 7 décembre. 1 déc. la.

—Le fond de commerce de M. Jos. Moreau a été vendu mardi et adjugé à M. Nicaise Marsolais, à 70 cts dans la piastre.

—Purgez vos chevaux avec la POU-DRE DEPURATIVE DE VINK, le remède par excellence pour les chevaux.

Prix: 25 cts. le paquet.

—En cette ville, au Couvent de la Providence, dimanche au soir, s'éteignait dans le Seigneur à l'âge de 62 ans, Mary Collins épouse de Francis Kelly. C'était une excellente chrétienne et remarquable par sa vertu et sa grande piété.

Ses funérailles ont eu lieu hier à l'église paroissiale.

—M. Napoléon Goyet de Ste-Béatrix, âgé de 34 ans, fut conduit il y a quelque temps à l'Hospice St-Jean de Dieu, Longue-Pointe pour cause de folie. Après 9 mois de détention, ses parents vinrent le voir et le trouvèrent assez guéri de sa maladie pour le ramener chez lui et sur ses instances et ses promesses de ne plus commettre d'excès on l'amena de fait au milieu des siens.

Mais 7 jours seulement après son arrivée à Ste-Béatrix il recommença ses actes de folie et devint furieux. Il fallut que notre grand connétable M. Lévesque, assisté de M. Beaudoin homme de police de cette ville allât mettre le pauvre insensé aux fers et le conduire de nouveau à la Longue-Pointe, où il demeurera probablement plus longtemps que la première fois.

—M. Chs. Robitaille, de St-Sulpice était de passage cette semaine à Joliette dans les intérêts de la Coopération Commerciale. Nous engageons fortement les hommes d'affaires de prendre des actions dans cette nouvelle société qui a pour but de faire acheter au comptant, chez les porteurs de ces actions et en donnant la chance à l'acheteur de gagner en argent des lots de \$1.00 à \$500.

—M. J. A. Leprohon, de Montréal éditeur du Petit Journal, parti depuis quelques temps pour Paris, sera de retour sous 8 jours.

Nous sommes heureux de son retour et du joli voyage qu'il vient d'opérer.

—Notre propriétaire a fait cette semaine l'acquisition d'une nouvelle presse à cylindre du prix de \$1800.00. Cette presse permettra d'imprimer avant longtemps L'ÉTOILE DU NORD sous une forme plus agrandie et en même temps de mettre beaucoup plus de matière sur le journal. Nous espérons que nos lecteurs apprendront la chose avec satisfaction et que notre journal aura encore plus d'intérêt pour eux à l'avenir.

Laissez briller L'ÉTOILE.

—Dame Vve Onésime Clermont, procédant au règlement de la succession de son époux décédé, vendra par encan, devant la porte de l'église de St-Jean de Matha, mardi le 6 décembre prochain, un emplacement avec maison et dépendances au village, et trois belles terres situées à environ deux milles de l'église.

Cette corde à mon doigt ne manquera pas d'apporter à la maison une bouteille de LINIMENT DE MINARD.

—Mercredi soir, à St-Alphonse, un jeune Mélançon de St-Côme, âgé de 11 ans, s'est noyé sur le lac Pierre.

—Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. le Grand connétable Lévesque et M. Jos Leduc chef de police de cette ville sont arrivés de St-Jacques après avoir opérée l'arrestation de Stanislas Larivière accusé d'être l'auteur du vol commis il y a quelque temps chez M. Gaspard Champoux épicer.

Larivière est bien connu ici, car il a déjà purgé une sentence de plusieurs mois à notre prison commune pour vols du genre de celui dont on l'accuse.

Le nouveau Premier Ministre.

Sir J. J. C. Abbott ayant donné sa démission comme Premier Ministre du Canada, son Excellence le Gouverneur Général a appelé Sir John Thompson à former un ministère et ce dernier a accepté le poste de Premier et cette nomination a été hautement appréciée par la presse et nos hommes publics en général.

Cette nomination est d'autant mieux vue dans notre Province qu'outre ses éminentes qualités Sir J. Thompson est un catholique fervent et un homme aux principes droits et éclairés.

ST-LIGUORI

M. Michel Lapointe, rentier de cette paroisse est décédé hier soir à l'âge de 84 ans.

Roses de Charité

La raffe faite au moyen des Roses de charité a rapporté aux Révdes. Seurs de la Providence à Joliette la jolie somme de \$238.40.

L'enfant Jésus qui devait être donné à la personne qui remplirait le plus de billets fut gagnée par Mme Gaspard Froment de cette ville. Une montre en argent fut aussi gagnée par Mme J. L. B. Desrochers aussi de Joliette.

Les Rvdes Srs, de la Providence profitent de cette occasion pour remercier une fois de plus les personnes dévouées et charitables qui encouragent de leur patronage et de leur argent cette institution destinée au soulagement de pauvres et des infirmes.

ENCAN! ENCAN!

Lundi, le 5 décembre 1892, à 9 heures a. m. aura lieu l'encan des meubles et immeubles de feu Dame Délia Masse; épouse de Azarie Pauzé, à sa demeure, sur la rue St-Louis à Joliette. Les effets suivants seront vendus sans réserve.

Moulin à battre, gros et petits; Cribles, ainsi que l'outillage et différents matériaux.

Meubles, consistant en une fournaise, environ 4 tonnes charbon, poêle, magnifique set de salon, sideboard, commode, couchettes, chaises, etc. etc. ainsi sa splendide résidence avec boutique située sur la St-Louis Joliette.

Un délai raisonnable sera accordé à l'acquéreur. Les conditions seront données sur les lieux.

—De magnifiques couronnes en fleurs colorées et d'un genre nouveau viennent d'être reçues au magasin de M. A. Gervais. Ces fleurs sont d'une grande beauté et à très bon marché. Ces couronnes peuvent être envoyées lors d'un décès, comme marque de condoléances.

LINIMENT MINARD se vend partout.

C. C. RICHARDS & Cie

J'ai employé avec succès votre LINIMENT DE MINARD pour un cas grave de groupe dans ma famille et je considère que ce remède devrait être dans chaque maison.

J. F. CUNNINGHAM.

L'hôpital du Sacré Cœur

—Le clergé catholique de la province a transmis la jolie somme de \$38,727 à Son Eminence le cardinal Taschereau pour le paiement de la dette de l'hôpital du Sacré-Cœur de Québec.

St-Paul de Joliette.

La dame de M. Joseph Goyet de cette paroisse est décédée le 24 novembre à l'âge de 60 ans.

X

M. Jos Vincent de cette paroisse, est décédé le 26 novembre à l'âge de 42 ans.

Il laisse pour déplorer sa perte une femme et 5 enfants.

—Un jeune homme sachant le métier de cordonnier et possédant une certaine instruction, trouvera de l'emploi immédiatement comme commis-marchand, dans un magasin de chaussures, en s'adressant au bureau de L'ÉTOILE DU NORD. 24n.1m

Sommaire de "L'Étudiant"

L'Étudiant, Joliette, P.Q.—\$1.00 par année.—Sommaire du mois de novembre:

M. A. Filiatrault, du Canada-Review, poursuivi par le rédacteur de L'Étudiant, F. A. B.—Saint Asellus F. A. B.—L'Université Laval à Montréal et les éléments de sa nouvelle organisation (art. 4ème), Romanus.—Les collèges classiques à l'Union Catholique de Montréal, F. A. B.—Comment il faut étudier et apprécier Homère, A. Gaudefroy.—Instruction secondaire: Etat de la question, F. A. B.—Mgr Bégin et l'Instruction secondaire, Courrier du Canada.—Au delà (poésie... Ste-Cécile Review) A. Lemoine.—Bibliographie: Les Ursulines des Trois-Rivières; A. French Grammar; A l'Œuvre et à l'Épreuve; Statuts de Québec; Abrégé de la doctrine chrétienne; Aux États-Unis et dans Ontario; Nouveau manuel du Précieux Sang; L'Outaouais; Choléra; L'Enseignement Primaire; L'Empire, F. A. B.—Traité d'Economie politique de F. A. B.: Appréciations.

DU NOUVEAU!

A propos du déménagement de

M. Camille Labrèche,

il ne faut pas oublier qu'en visitant ce magasin qui a pour nom le

Magasin des Quatre Saisons

et situé sur la rue Notre-Dame, voisin du Bureau de Poste, JOLIETTE.

Vous y trouverez de grands avantages, vu que M. Labrèche a décidé de sacrifier quantité de marchandises en tous genres et cela à des prix excessivement réduits. Pour vous convaincre de la vente allez faire une visite à ce nouveau magasin, vous reviendrez content et satisfait.

LILIMENT MINARD guérit la névralgie.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour!

Une Semaine!

Un Mois!

Une Année!

Des Années!

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. G. LAVIOLETTE, M.D.,

217 Rue des Commissaires, Montréal.

COLONNE DU

"Bon Marché"

MAUVAIS CHEMINS!

Voici les mauvais chemins de l'autonne.

Les propriétaires du "BON MARCHÉ", ont décidé Mesdames de vous dédommager pour toutes les misères que vous endurez pour venir à Joliette.

Nous avons fait un abattage en règle dans tous nos prix.

SPECIAL.

Nous avons un immense Stock de bas en laine et en cachemire épais de toute couleur dans les prix variant de 50 à 60 cts que nous avons abattus à 25 cts, oui 25 cts.

Il faut que tout le monde en achète.

Les bas d'enfants sont réduits en proportion.

Les prix de nos cotons à tisser sont à terre.

Toujours un beau choix d'étoffes à manteaux.

Nous avons toute l'année en mains de la laine non filée.

GUIBAULT & GRAVEL,

Ancien magasin

PICARD & CHEVALIER,

BLOC LACHAPELLE.

JOLIETTE.

—Ceux qui ont besoin de pots en grès de 1/2, 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 4 et 5 gallons, en trouveront à bas prix, au magasin de A. Gervais, ainsi que des pots à fleurs avec souscouples, de toutes grandeurs.

CANADA Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure No 2244 Albina Landry, de la paroisse de l'Épiphanie, distrit de Joliette, épouse de Camille Landry journalier du même lieu, autorisée à ester en Justice Demanderesse. Le dit Camille Landry Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Joliette ce 25 novembre 1892.

J. L. FARBAULT,

Avocat de la Demanderesse.

DECES

A St-Henri de Montréal, le 25 Nov. M. Joseph Plouffe autrefois de cette ville, à l'âge de 51 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et trois enfants.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.



UN VRAI SUCCES.

Le Rév. A. Antoine, de Refugio, Tex., écrit: "Avant que je pus le juger je crus que le Tonic Nerveux du Père Koenig est un vrai succès. Je souffrais d'une maladie nerveuse excessivement douloureuse, et ayant fait usage du Tonic je me suis guéri; je suis bien encore comme autrefois."

CITE NIAGARA, ONT., 8 JUV. 1890.

J'ai commencé à faire usage du Tonic Nerveux de Koenig en mai 1888. Avant de prendre cette médecine j'ai fait usage de bien d'autres remèdes... mais je n'en éprouvais aucun bien, me sentant sans cesse lourd mentalement et physiquement. Je n'ai pas cette sensation avec le Tonic et je suis convaincu qu'en suivant un traitement avec ce remède je trouverai bientôt la santé. J. H. SMITH.

EAST GREENVILLE, N. Y., 16 OCT. 1890.

J'ai fait usage d'une bouteille du Tonic Nerveux de Koenig pour étourdissement et pour maladie de tête nerveuse. Tout ce que vous réclamez de votre fameux remède a parfaitement réussi, même plus. Je souffrais depuis un bon nombre d'années. DAME P. HANCO.

GRATIS. Un livre important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les maladies graves peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, 46 Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL. A Vendre par les Droguistes à 41 la Bouteille; 6 pour \$5.

Au Canada, par SAUNDERS & Co., London, Ont.; E. LEONARD, Montréal, Que.; LA ROCHE & CIE, Québec

Gratuitement pendant 30 jours.

Afin d'introduire nos portraits au crayon dans votre localité et d'en obtenir des demandes, nous vous faisons l'offre d'une bonne photographie de vous-même ou d'un des membres de votre famille mort ou vivant et nous vous ferons un portrait au crayon de grandeur naturelle absolument sans charge aucune pourvu que vous l'exhibiez à vos amis et employez toute votre influence pour nous obtenir des ordres. Ceci sera un portrait échantillon qui vaudra \$25.00.

Découpez cette annonce et envoyez-la nous avec votre photographie ainsi que votre nom et adresse sur le dos de la photographie, afin que nous puissions nous envoyer votre portrait suivant l'adresse.

Adressez vos lettres à la

TANQUERAY PORTRAIT SOCIETY, 711 Dekalb Avenue, Brooklyn, N. Y.

Les personnes qui désireront voir un échantillon de nos photographies pourront s'adresser à M. Albert Gervais, libraire, Joliette, qui se fera un plaisir de les montrer sur demande. 6 oct. 6m.

Avis aux Cultivateurs.

M. P. L. Lévesque, cultivateur de la paroisse de St-Thomas, informe le public que son moulin à scie est en pleine opération, et qu'il invite les gens à aller faire scier leur bois, où le lui vendre, car M. Lévesque achètera des billots de toutes les sortes, soit pour de l'argent, ou pour du foin pressé ou en botte. Il fera aussi le bardeau à moitié pour ceux qui voudront bien lui en ordonner, où à raison de 60 cts le mille. De plus M. Lévesque profite de cette occasion comme commerçant de foin pour remercier tous ceux qui l'ont encouragé dans son commerce jusqu'à ce jour et dire qu'il continuera comme par le passé à acheter le foin au plus haut prix du marché.

M. Pierre Lévesque annonce aussi au public qu'il vient de mettre en opération une moulange Vessot sur le dernier système amélioré.

Cette moulange donne pleine et entière satisfaction et travaille aussi bien que n'importe quelle autre moulange.

On peut aussi au besoin faire casser chez lui le blé d'inde et les pois pour la soupe.

Ceux qui auront affaire à lui pourront le rencontrer tous les samedis à l'Hôtel Desormiers, à Joliette. 4 fév. 1892 lan

DOCTEUR L. L. AUGER

SPÉCIALISTE (Maladies de femmes et des enfants)

Ex-assistant de Dr Doléris de Paris membre de la Société Obstétricale et Gynécologique de Paris.

CONSULTATIONS 2 à 4 p. m. tous les jours. 194 rue 7 à 9 p. m. Ste-Denis Téléphone Bell 7. MONTREAL 7 jan'92 1 an.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROUFAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ET JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P., St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT À 50 cts la bouteille.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard. CHARLES TELLIER, St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

IMPORTANT A SAVOIR ROBERT STAFFORD

RUE ST-CHARLES BORROMÉE, Ancienne place d'affaires de feu M. André Kelly, Joliette.

Allez chez lui quand vous voudrez acheter, soit de la bonne fleur appa-reillée où de la "Patent Hungarian", "Ogilvie S. B.", "Keewatin S. B.", "Choice Algoma", "Nestor", "Miniota", "La Canadienne", "Warrior", "fleur de blé d'inde" "Gru".

Boisson en esprit pure, sans une goutte d'eau dedans; réduite half and half, c'est-à-dire l'un dans l'autre. Voilà pour le Whiskey qui est sujet à tant d'alliages, au détriment des acheteurs.

Même prix que partout ailleurs, et du meilleur en toutes choses. Toujours à la disposition des gens en tout temps, à la mesure, en caisses, en quarts, en bouteilles, les bières les plus recherchées, entre autres la "Dow" et la "Canadienne".

EN SUS Brandy, Champagne, Gin, Rye, Sherry, Claret, etc., etc.

Sucreries françaises et anglaises et tout ce qu'il faut pour une bonne table de famille.

Service poli et justice pour tous. Un seul poids, une seule mesure.

Dissolution de Société.

La société existant entre MM. O. Chevalier et J. Moreau étant maintenant dissoute, M. Chevalier et ses fils continueront désormais à faire seuls le commerce de foin. Ils achèteront toujours, comme par le passé, toutes sortes de grains. Ils peuvent vendre les groceries à meilleur marché que partout ailleurs, vu qu'ils n'ont aucune dépense à faire.

Ils profitent de l'occasion pour remercier tous ceux qui les ont encouragés jusqu'à ce jour et promettent satisfaction à tous. 22 sept. 3 m.

Terre à vendre ou à louer.

Une terre bien entretenue avec grande maison neuve et autres dépendances aussi en bon état, près de la ferme de M. Anthime Laporte, concession du Vieux Moulin, dans St-Chs Borromée, et l'acquéreur en donnant des garanties ne serait pas obligé de payer comptant le prix de vente. S'adresser à J. A. RENAUD, 25 à 3m. Avocat, propriétaire.

Machine à Moudre de Vessot



Premier Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, en 1884.

Premier Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont., en 1885.

Diplôme à l'Exposition de Sherbrooke, en 1885, 1891, 1892 et Ottawa, 1891.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos machines à moudre améliorées. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulanges pour les moulins, moudent de 20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que désiré; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Environ 600 sont en usage dans le Canada.

Nous manufacturons aussi: — Des rouleaux auxquels nous adaptons sur demande, une boîte pour semer la graine de mil et de trefle; des machines pour tracer le terrain pour la plantation du tabac; des scies rondes pour scier le bois de corde, mues par horsepower, etc., etc.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande d'information. Ecrivez pour circulaire, certificats et liste des prix.—Adressez:

S. VESSOT & CIE., Seuls Manufacturiers, Joliette, P. Q. Canada.

Vins Français!

J. S. AYBRAM, FABRICANT, Rang Ste-Émilie STE-ELIZABETH.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE, VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix. Les prix à la satisfaction de tous.

—De magnifiques pots en cristal sont en vente au magasin de Albert Gervais, pour la modique somme de 25 centimes.

—Cartes à jouer depuis 5 cts à 75 cts à vendre chez Albert Gervais, Joliette.

Au public acheteur.

—M. Auguste Goulet, sellier et marchand de chaussures à Joliette, annonce au public qu'il est en état de vendre à des conditions très faciles la célèbre machine à coudre "Raymond" celle qui donne sous tous les rapports, satisfaction complète. En achetant vos machines à coudre chez M. C. A. Goulet, vous économiserez \$10 par machine. M. Goulet tient une écurie de louage où le public trouvera toujours chez lui, bons chevaux, voitures simples et doubles à bon marché.



NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT. En faisant tomber sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et le monde entier sous le nom de QUEEN'S ANTI-HAIRINE. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de DAMES qui étaient ennuyées de poils sur la figure, le cou et les bras témoignent de ses mérites. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la QUEEN'S ANTI-HAIRINE qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine" \$1 la bouteille, envoyé franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez QUEEN CHEMICAL CO., 174 Race Street, Cincinnati, Ohio. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

Un Farceur

Le Dr. Cirois, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les plasters du D. Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plaster. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Cirois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur, sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son portemonnaie. Méfiez-vous des pharmaciens et des médecins qui vous diront du mal du "Régulateur de la Santé de la Femme" et des "Plasters" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Leduc et compagnie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière Manville, R.-I.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacture de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le.

1er Nov. 89 1 a

J. Ad. Renaud,

AVOCAT

(Autrefois de la Société McConville & Renaud), tient maintenant son bureau en face de

Wm Copping & Cie, Près de l'Hôtel Rivard, Joliette. 25 août 1 a.

VITAL CASSAN,

Dessinateur et graveur sur bols.

Dessin original, illustrations, caricatures et vues de bâtisses. Adresse: 93 rue St-Jacques, Montréal, P. Q. 29 sept. 3 m.